

*Questions orales***LES GARDERIES****LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET SUR LA LOI SUR LA GARDE DES ENFANTS AU CANADA**

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Son gouvernement a serré la vis aux familles canadiennes. Il l'a fait pour les allocations familiales, pour la pension de vieillesse et, maintenant, il le fait aux enfants canadiens en abrogeant la Loi sur la garde des enfants au Canada. Pendant la campagne électorale, pourquoi le premier ministre a-t-il affirmé que les programmes sociaux étaient sacrés, alors qu'il serre la vis à 200 000 enfants canadiens en abrogeant la Loi sur la garde des enfants au Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, permettez-moi de citer encore une fois le Conseil national du bien-être, qui indique que l'avantage de serrer la vis, selon l'expression de la députée, c'est qu'on peut ainsi réaliser des économies, non pas en touchant au principe contesté de l'universalité, mais plutôt en accroissant la progressivité des programmes sociaux. En effet, la plupart des défenseurs du principe de l'universalité estiment que les avantages devraient être distribués d'une façon progressive.

Permettez-moi de rappeler à la députée que cette mesure vise les personnes âgées de plus de 65 ans. Quatre pour cent de celles qui touchent le chèque de sécurité de la vieillesse seront touchées et moins de 2 p. 100 devront le rembourser. Sur les 14 p. 100 de celles qui reçoivent le chèque d'allocations familiales, moins de 10 p. 100 verront que le plein montant est remboursé.

LES RAMIFICATIONS DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Mme Mary Clancy (Halifax): Ma question supplémentaire s'adresse encore au premier ministre, puisque le ministre des Finances n'a pas compris ce que je demandais. Je suis persuadée que les enfants canadiens seront rassurés par le galimatias que l'on vient d'entendre. Je demande au premier ministre si cette annulation de la Loi sur la garde des enfants est une autre tentative pour nous mettre sur un pied d'égalité avec les États-Unis, faisant ainsi des enfants les premières victimes de l'Accord de libre-échange?

Des voix: Bravo!

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, en ce qui concerne la question de la députée, je voudrais lui rappeler. . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: La parole est au ministre.

M. Beatty: Monsieur le Président, on entend ce genre de bruit venant de l'opposition, c'était le critique des finances. . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Il y a maintenant beaucoup moins de bruit, le ministre veut-il répondre à la question.

M. Beatty: Certainement, monsieur le Président. C'est le critique des finances de l'opposition officielle qui disait: «Les programmes comme les allocations familiales et la sécurité de la vieillesse devraient servir à ceux qui en ont besoin». Et Roy MacLaren ajoutait: «Le meilleur moyen pour faire en sorte que les Canadiens dans le besoin reçoivent une aide suffisante est peut-être de reprendre, via l'impôt, ce qui est versé à ceux qui peuvent s'en passer», comme on peut le lire dans le *Ottawa Citizen* du 21 mars 1989.

Des voix: Bravo!

M. Beatty: En ce qui concerne la garde des enfants, je voudrais rappeler à la députée ce qui est déjà en place. Il y a tout d'abord le crédit d'impôt au titre des enfants dont profitent les personnes les plus défavorisées. La déduction d'impôt pour la garde des enfants, le fonds de 100 millions pour les initiatives d'établissement de garderies est en place. Le Régime d'assistance publique du Canada est en place. Nous prévoyons cette année une augmentation d'environ 20 p. 100 des subventions à la garde des enfants en vertu du RAPC et pourtant, nous voyons le parti qui s'est opposé à notre projet de loi sur la garde des enfants nous dire qu'il faut se débarrasser de cela et ramener ce projet de loi. On ne peut tout simplement pas croire ce que disent ses membres.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LE BUDGET—LES COMPRESSIONS**

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Comment pouvons-nous avoir confiance en la parole du gouvernement actuel? Durant la campagne électorale, le gouvernement a promis qu'on ne toucherait pas à l'assurance-chômage, qu'on n'y pratiquerait pas de réductions budgétaires. La semaine dernière, nous avons cité les propres paroles du ministre du Commerce extérieur à ce sujet, et pourtant, depuis deux semaines, le gouvernement a sabré à deux reprises dans le programme de l'assurance-chômage.

Le 11 avril, le gouvernement l'a amputé de 800 millions de dollars, et hier, il a retiré son engagement de contribuer 1,9 milliard à cette caisse. Comment peut-il justifier cet assaut brutal contre les chômeurs? Comment peut-il en rejeter le fardeau sur les travailleurs canadiens? Comment peut-il expliquer ça aux Canadiens?